
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 24 février 2016 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint – Développement
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE16 0292

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 24 février 2016, en y retirant les articles 20.001 et 30.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE16 0293

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un contrat à Pneus SP inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour le service d'entretien et de réparation d'une partie du parc de véhicules du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 293 365,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14345 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1164472005

CE16 0294

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 404 752,46 \$, taxes incluses, pour la réfection de la place et de l'éclairage de l'obélisque en hommage à Charles de Gaulle au parc La Fontaine, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Les Terrassements Multi-Paysages inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 378 902,46 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-6715;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1156316014

CE16 0295

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de vingt-quatre mois, avec une option de prolongation de douze mois, pour la fourniture et la livraison, sur demande, d'outils divers de différentes marques;
- 2 - d'accorder à Le Groupe J.S.V. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14953;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1165331001

CE16 0296

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Filtrum inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de mise à niveau de la station de pompage St-Denis (Des Carrières), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 141 873,40 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 3253-AE-15;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1163334002

CE16 0297

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 241 695,85 \$, taxes incluses, pour la réfection des sentiers en bois dans l'aire de jeu au parc du Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Les Entreprises Ventec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 198 005,35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-6708 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1166316002

CE16 0298

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 112 186,91 \$, taxes incluses, pour les travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source à la caserne de pompiers n° 17 située au 4240, rue Charleroi, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à J.M.O. Climatisation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 101 264,29 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5816;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1165350001

CE16 0299

Vu la résolution CA16 20 0074 du conseil d'arrondissement de LaSalle en date du 1er février 2016;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Cardin Ramirez Julien inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction de critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la restauration de l'ancien hôtel de ville de LaSalle situé au 13, avenue Strathyre, dans l'arrondissement de LaSalle, pour une somme maximale de 450 001,15 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 402601;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1163413001

CE16 0300

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet de convention entre la Société du Jardin de Chine de Montréal et la Ville de Montréal afin de confier à la Société du Jardin de Chine de Montréal la gestion du service de vestiaire au Jardin botanique de Montréal, pour une période de 12 mois.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1160715001

CE16 0301

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver, conformément aux procédures prévues à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 1 490 396, 1 999 275, 1 998 971, 1 998 980, 1 998 981, 1 999 036, 1 998 985, 1 999 048, 1 999 293, d'une partie du lot 1 999 277 d'une superficie de 117,5 mètres carrés et d'une partie du lot 1 995 237 d'une superficie de 322,2 mètres carrés, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement d'Achilles-Cartierville, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier;
- 3 - de mandater la Division de la géomatique de procéder à l'identification cadastrale distincte de la partie du lot 1 999 277 d'une superficie de 117,5 mètres carrés et de la partie du lot 1 995 237 d'une superficie de 322,2 mètres carrés, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dont la Ville entend devenir propriétaire;

- 4 - d'autoriser l'arpenteur-géomètre en chef de la Ville et chef de division géomatique à signer les documents cadastraux au nom de la Ville de Montréal, et ce, à titre d'expropriant.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1166896001

CE16 0302

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver conformément aux procédures prévues à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 1 998 257, 1 999 139, 1 999 164, 1 999 169, 1 999 171, 1 999 124, 1 999 068, 1 999 069 et 1 999 343 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1166896002

CE16 0303

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver conformément aux procédures prévues à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 2 698 616, 2 698 617, 2 698 633, 2 698 706, 2 500 803 et 2 500 810 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1166896003

CE16 0304

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver conformément aux procédures prévues à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 2 698 647, 2 698 659, 2 736 159, 2 698 673, 2 698 676, 2 698 677, 2 698 678, 2 698 688 et 2 698 689 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, dont la Ville entend devenir propriétaire;

- 2 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1166896004

CE16 0305

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier spécial non récurrent de 25 160 \$ à Circuit-Est pour l'acquisition d'équipements spécialisés dans le cadre des programmes de soutien de l'axe 4 de l'Entente sur le développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1166344002

CE16 0306

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter, en vertu de l'article 33 de la *Charte de la Ville de Montréal*, de mesdames Roxanne Sarah Bernard et Sylvie Tessier, des dons de spécimens d'insectes pour l'Insectarium de Montréal d'une valeur totale établie par des évaluateurs externes à 20 897,45 \$;
- 2 - d'autoriser l'émission, par le Service des finances, de reçus officiels aux fins d'impôt aux donatrices, pour un montant total de 20 897,45 \$, conformément aux règles fiscales applicables;
- 3 - d'approuver les projets de convention de donation des collections d'insectes de Mme Roxanne Sarah Bernard, pour une valeur de 555,45 \$, et de Mme Sylvie Tessier, pour une valeur de 20 342 \$.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1163426001

CE16 0307

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 350 000 \$ à l'Impact de Montréal F.C. pour un projet de restauration de l'immeuble de l'ancienne caserne Letourneux, situé au 4300, rue Notre-Dame Est et au 411, avenue Letourneux, en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1160604002

CE16 0308

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 150 000 \$, en provenance du Service de la concertation des arrondissements vers le budget de fonctionnement du Service des communications, afin de réaliser les opérations de communication liées aux activités de déneigement, découlant de la politique de déneigement de la Ville de Montréal, pour l'hiver 2015-2016.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1160957001

CE16 0309

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver les prévisions budgétaires pour la tenue de l'élection partielle visant à combler la vacance au poste de maire de l'arrondissement de Montréal-Nord, de même que l'approbation des tarifs de rémunération du personnel électoral qui y sera affecté, le tout tel que détaillé dans les pièces jointes au dossier décisionnel;
- 2 - d'autoriser une dépense de 499 181 \$, taxes incluses, aux fins de la tenue de cette élection partielle;
- 3 - d'autoriser une dépense de 36 000 \$ aux fins du remboursement des dépenses électorales, tel que prévu dans la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;
- 4 - d'autoriser les virements de crédits en provenance du budget des dépenses contingentes imprévues d'administration à cette fin;

5 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1163430004

Levée de la séance à 8 h 42

70.001

Les résolutions CE16 0292 à CE16 0309 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville